



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 04 18

OBJET :

**Subventions aux associations :
inférieures à 23 000 € et à 50% du budget de l'organisme**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Chloé Roig, Edwige Alunni et M. Christophe Céragioli formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Michel Caruso et Mme Sylvie Carletto.

Etaient excusées : Mmes Marie-Fleur Alquier et Karen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que le budget primitif 2025 prévoit d'allouer des subventions aux associations afin de les aider à poursuivre leurs diverses activités. Dans ce cadre, il propose de voter globalement les subventions inférieures à 23 000 € et ne dépassant pas 50% du montant du budget de l'association subventionnée.

Celles-ci sont versées à 46 associations selon le détail suivant :

16 associations sportives :

- Association Monta Cala	200 €
- Académie Contoise d'Aïkido et Aïkishintaïso	200 €
- KBC Kick Boxing de Contes	200 €
- Paillon Randos	300 €
- Contes volley ball	300 €
- Association sportive Pointoise	400 €
- Association sportive Vernéasque	400 €
- Association communale de chasse	500 €
- Association « Les Foulées Contoises »	1 000 €
- Club cycliste contoïse	1 300 €
- Union bouliste Contoise	1 300 €
- Etoile sportive contoïse « 100 ans »	2 000 €
- Contes judo	2 800 €
- Trinité sports Paillon Basket	5 000 €
- Club municipal de tennis	5 500 €

- Contes Union Club	5 500 €
- Base ball club contois	9 000 €
TOTAL	35 900 €

3 Comités des fêtes

- Comité des fêtes de la Pointe	10 000 €
- Comité des fêtes de la Vernéa	10 000 €
- Comité des fêtes de Sclos	10 000 €
TOTAL	30 000 €

10 associations culturelles et patrimoine

- Li Countes	200 €
- Aux p'tits bonheurs	200 €
- Les Vernes-as	300 €
- Les mots à la bouche	300 €
- Créa Passion partage	300 €
- Les amis de la chapelle Ste Hélène	400 €
- Alp'Harmonia	500 €
- Les Z'arts des Paillons	1 500 €
- Association Orgue Valoncini	3 000 €
- Association Lou Peuy	5 000 €
TOTAL	11 600 €

3 organismes économiques

- Syndicat agricole du haut Paillon (foires agricoles)	1 500 €
- C.U.M.A	5 000 €
- Union des coopératives oléicoles du Paillon	10 000 €
TOTAL	16 500 €

2 associations sociales ou humanitaires

- Fanampiana Madagascar solidarité Pays des Paillons	200 €
- Secours Populaire	200 €
- Secours Populaire soutien Mayotte	3 000 e
TOTAL	3 400 €

1 association de défense de l'environnement

- Association citoyenne pour un meilleur environnement	1 000 €
TOTAL	1 000 €

3 associations patriotiques

- ACPG-CATM	500 €
- Musée de la résistance (Festival film résistance)	500 €
- Souvenir Français	1 000 €
TOTAL	2 000 €

8 associations diverses

- Les amis du rail	200 €
- Les Villa' Joie	200 €
- Les éclaireuses et éclaireurs de la nature Vallées du Paillon	200 €
- Les Scouts	200 €
- Association des propriétaires du Tuarts	230 €
- Association des propriétaires du Castellar	500 €
- Cercle agricole indépendant de Sclos	500 €
- Amicale des sapeurs pompiers	2 000 €
TOTAL	4 030 €

L'ensemble de ces subventions représente un montant total de 104.530,00 €.

Le conseil municipal Où l'exposé du maire Après en avoir délibéré

Décide, dans le cadre du budget primitif 2025, d'allouer à chaque association précitée les subventions telles que détaillées ci-dessus, pour un montant total de 104.530,00 €.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 4

Ne prennent pas part au vote :

MM. Francis Tujague, Mmes Nadine Ezingard, Elodie Loretz, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Christophe Angéli, David Dongé et Olivier Camous,

Nombre de votants : 16

Pour : M., Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, MM. Gérard De Zordo, Armand Gasiglia, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Fabienne Irlès, Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto

Contre : /

Abstentions : /

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250415-20250418-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 17/04/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE